

## ROMENAY

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 21 DECEMBRE 2017

Le Conseil Municipal, réuni dans sa séance du 21 Décembre, sous la présidence de Monsieur Didier GEROLT, Maire, (Excusés : JACQUET Gérard, CHARPIGNY Mathilde, ALBANESE Dorothee, LAURENT Jérôme. Absent : Néant. Secrétaire de séance : LANGERON Danielle) a pris les décisions suivantes :

#### LOTISSEMENT COMMUNAL « LES GUIBLANCHES III » (SEPT LOTS) : DEFINITION DU PRIX DE VENTE DU TERRAIN AU M<sup>2</sup> APRES ACCEPTATION DE TOUS LES DEVIS

- a décidé par 14 voix pour et 1 abstention de fixer le prix de vente du terrain du lotissement communal « Les Guiblanches 3 » (soient 7 lots) à 29.50 € TTC le m<sup>2</sup>.
- autorise M. le Maire à entreprendre les démarches relatives aux ventes futures desdits lots sur la base de ce tarif.

#### MARCHES PUBLICS – M.A.P.A. – RENOVATION DE L'IMMEUBLE CHEVAUCHET : RESULTAT DE LA CONSULTATION

- a pris connaissance des résultats de la consultation et a décidé à l'unanimité, dans l'immédiat, de surseoir à statuer, dans l'attente des retours des demandes de subventions.

#### MAISON MEDICALE :

##### ➤ LOCATION DES LOCAUX AUX PROFESSIONNELS DE SANTE : AVENANT N°2 AU BAIL A USAGE PROFESSIONNEL

- a décidé à l'unanimité, dans le cadre de la location des locaux de la maison médicale aux professionnels de santé, de modifier certaines clauses du bail à usage professionnel (Occupation – Jouissance, Résiliation anticipée, Charges) via un avenant n°2.

- autorise à l'unanimité M. le Maire à établir et signer ledit avenant.

##### ➤ ENTRETIEN DES LOCAUX : DEMANDE D'AUGMENTATION DU TEMPS DE MENAGE HEBDOMADAIRE (+ 1 Heure / Semaine)

- a décidé à l'unanimité d'augmenter d'une heure le temps de ménage hebdomadaire de la maison médicale (la facturation correspondante sera ajustée sur le loyer de la maison médicale).

#### DEMANDE D'UNE PARTICIPATION POUR LA PRISE EN CHARGE DES TRAVAUX DE CREATION D'UN RESEAU D'ASSAINISSEMENT CHEZ M. Alain DONGUY DANS LE CADRE DES TRAVAUX D'EXTENSION DE LA SALLE DES FETES

- a décidé par 14 voix pour de prendre en charge une partie des travaux de création du réseau d'assainissement chez M. Alain DONGUY (travaux concomitants aux travaux d'extension de la salle des fêtes) à hauteur de 33.33% du montant TTC de la facture de l'entreprise COULON Jean-Michel, soit à hauteur de 1415 € TTC (1 voix pour une prise en charge à hauteur de 50%).

- autorise M. le Maire à régler la facture correspondante de l'entreprise COULON Jean-Michel d'un montant de 1415 € TTC.

#### DEMANDES DE SUBVENTIONS 2018 :

##### ➤ ECOMUSEE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE : 3811 € (Demande identique à celle des années précédentes)

- a décidé, par 14 voix pour et 1 abstention, de reconduire pour 2018 la subvention annuelle allouée à l'Ecomusée de la Bresse Bourguignonne d'un montant de 3811€.

##### ➤ FOYER SOCIO-EDUCATIF DU COLLEGE LES DIMES CUISERY : 5€ PAR ELEVE (Financement des activités de voyage – Demande auparavant adressée au SIVOS de Cuisery avant sa dissolution)

- a décidé à l'unanimité de surseoir à statuer dans l'immédiat dans l'attente de renseignements complémentaires.

##### ➤ COLLEGE LES DIMES CUISERY : 5€ PAR ELEVE (Financement des activités de l'association sportive du collège- Demande traditionnellement adressée au SIVOS de Cuisery avant sa dissolution)

- a décidé à l'unanimité de surseoir à statuer dans l'immédiat dans l'attente de renseignements complémentaires.

##### ➤ CONSCRITS CLASSE EN 8 DE ROMENAY : DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE (350€) AFIN DE COUVRIR LES FRAIS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES DE CUISERY POUR L'ORGANISATION DU BANQUET 2018 (en raison de l'indisponibilité de la salle des fêtes de Romenay)

- a décidé à l'unanimité d'allouer à l'association des Conscrits de Romenay une subvention exceptionnelle de 250€ au titre de l'année 2018.

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES DE BRESSE – FPU : DESIGNATION PAR DELIBERATION D'UN REPRESENTANT A LA CLECT (Si validation de la FPU lors de la réunion du conseil communautaire du 14.12.2017)

- a décidé de nommer comme représentants de la commune de Romenay au sein de la CLECT : M. Roger DONGUY (1<sup>er</sup> représentant titulaire), Mme Martine BERNARD CECILLON (2<sup>nd</sup> représentant titulaire) et M. Didier GEROLT (représentant suppléant).

## **BUDGET COMMUNAL 2017 : DECISIONS MODIFICATIVES**

- a approuvé, à l'unanimité, les décisions modificatives suivantes

	<b>DEPENSES</b>	
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	C/6228 - Divers	- 1620.00 €
	C/7391171 - Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	+ 1620.00 €
	C/615221 - Entretien, réparations bâtiments publics	+ 3000.00 €
	C/615228 - Entretien, réparations autres bâtiments	+ 3000.00 €
	C/615231 – Entretien, réparations voirie	+ 4000.00 €
	C/61551 – Entretien matériel roulant	+ 4000.00 €
	C/61558 – Entretien autres biens mobiliers	+ 7000.00 €
	C/6411 – Personnel titulaire	- 6000.00 €
	C/6413 – Personnel non titulaire	- 10500.00 €
	C/6451 – Cotisations URSSAF	- 3200.00 €
	C/6455 – Cotisations assurance du personnel	- 1300.00 €

### **DEMANDES D'URBANISME EN COURS – POUR INFORMATION**

- a pris connaissance de la demande de permis de construire déposée par Mme BOUILLOUD Angélique pour la construction de 4 poulaillers sur sa propriété située « Etang du Frêne – La Serve ».

### **A PRIS CONNAISSANCE :**

- du montant de la contribution communale au SDIS pour l'année 2018 (52 484 €)
- du courrier du Conseil Départemental de S. et L. – DRI – accusant réception de la demande de subvention au titre des amendes de police pour les travaux d'aménagement d'un giratoire
- du montant de la cotisation 2017 auprès du service de médecine préventive du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de S. & L. (1578 €)
- du bilan des visites pour l'année 2017 à la galerie des arts + informations sur l'exposition temporaire 2018
- du compte-rendu de la réunion relative à l'avenir de l'agence du CACE de Romenay
- de la programmation 2018 du Musée de la Ferme du Champ Bressan
- des problématiques de vols de poubelles sur la commune
- du rapport de la Directrice des archives départementales de S. & L. suite à la visite d'inspection des archives de la commune le 23.11.2017.
- du courrier de réponse de la DRI suite à notre demande d'abaissement de la vitesse à l'entrée de la commune le long de la RD 12.
- de l'augmentation des tarifs de fourrière de la SPA à compter du 01.01.2018 (0.70 € par habitant)
- des données INSEE relatives aux populations légales en vigueur au 01.01.2018 (1692 habitants)
- a donné un avis défavorable à la mise en œuvre par La Poste du dispositif Facteur Guichetier à partir de septembre 2018 à Romenay
- des statistiques des visites au Musée de la Ferme du Champ Bressan pour l'année 2017
- du compte-rendu N°1 de la réunion de lancement du 06.12.2017 pour l'aménagement du giratoire

### **A STATUE SUR DIVERSES AFFAIRES COURANTES**

**Les délibérations peuvent être consultées sur un registre à disposition du public au secrétariat de la Mairie.**

**LE MAIRE,  
Didier GEROLT.**

